



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1446

commission principale : **développement solidaire et action sociale**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association pour le dépistage organisé des cancers dans le Rhône (Adémas-69) pour son programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de la santé et du développement social

Rapporteur : Madame la Conseillère Runel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1446**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association pour le dépistage organisé des cancers dans le Rhône (Adémas-69) pour son programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'Adémas-69 est la structure de gestion des dépistages organisés des cancers du sein et colorectal dans le Rhône, à destination du public de 50 à 74 ans. Les dépistages organisés permettent une réduction de la mortalité due à ces cancers, reconnue par un large consensus international.

Dans le dépistage organisé du cancer du sein, cancer le plus fréquent chez la femme, une double lecture des mammographies est prévue. Cette mesure permet le rattrapage de 7 % des cancers passés inaperçus à la 1ère lecture, ce qui est un véritable gain en matière de prise en charge.

Le cancer colorectal, 2ème cancer le plus meurtrier en France, peut être guéri 9 fois sur 10, s'il est détecté tôt. Le dépistage par détection de sang dans les selles et, le cas échéant, la réalisation d'une coloscopie, permettent de détecter des cancers de petite taille et des lésions précancéreuses.

Afin de mobiliser le public en situation de précarité, cette association développe un partenariat de proximité avec les acteurs locaux, permettant ainsi de réduire les inégalités sociales de santé. Cette association est très présente et mobilisée pour des actions locales lors des campagnes "octobre rose" (cancer du sein) et "mars bleu" (colorectal). Ces actions permettent de mieux informer, accompagner ces dépistages auprès, notamment, des publics les plus éloignés des actions de prévention.

L'Adémas-69 est régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée, conformément aux statuts approuvés par son assemblée générale le 10 juin 2013.

Depuis de nombreuses années, le Département du Rhône a apporté un soutien à l'action de l'Adémas-69, d'une part par la mise à disposition de locaux, et d'autre part, par la mise à disposition de fonctionnaires territoriaux et l'octroi d'une subvention.

En 2015, la Métropole a poursuivi cette politique de soutien aux actions de l'Adémas-69 en concluant avec cette association 3 conventions relatives à :

- l'attribution d'une subvention d'un montant global de 433 200 € décomposée comme suit :

. un montant forfaitaire de 349 200 € destiné à contribuer au financement de la masse salariale 2015, des 7 agents de la Métropole de Lyon mis à disposition de l'association et de 2 salariés de l'association,
. l'indemnité d'occupation annuelle 2015 des locaux mis à disposition, soit 84 000 €,

- la mise à disposition de l'Adémas-69 des 7 agents précités (convention distincte). L'association est légalement tenue de rembourser à la Métropole, la masse salariale de ces agents,

- la mise à disposition de l'Adémas-69 de locaux pour lesquels l'association verse une indemnité d'occupation (convention distincte).

II - Bilan des actions menées en 2015

1° - Dépistage organisé du cancer du sein

Sur l'ensemble du territoire du département du Rhône, 116 429 femmes de 50 à 74 ans ont été sollicitées pour le dépistage dont 84 805 sur le territoire de la Métropole. 61 958 dont 43 927 d'entre elles ont répondu favorablement et ont ainsi bénéficié d'une mammographie, soit 53,4 %.

Environ 7 dépistages sur mille aboutissent à la détection d'un cancer.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation "octobre rose", 39 actions ont été animées ou co-animées par l'équipe de l'Adémas-69, permettant de toucher 1 300 personnes.

2° - Dépistage organisé du cancer colorectal

L'indisponibilité pendant 4 mois du test de dépistage n'a permis à l'Adémas-69 de mener cette action que pendant 8 mois en 2015.

Sur 220 150 hommes et femmes dont 157 781 de 50 à 74 ans invités à participer, 37 563 dont 25 788 sur le territoire de la Métropole ont bénéficié d'un dépistage, soit un taux de 27,3 %.

4,3 % des tests analysables se sont révélés positifs, aboutissant à l'orientation des personnes concernées vers un spécialiste pour des investigations complémentaires.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation "mars bleu", 25 actions ont été animées ou co-animées par l'Adémas-69, auprès de 1 500 personnes.

III - Programme 2016

En 2016, l'Adémas poursuivra son action de dépistage organisée des cancers, avec une attention particulière pour toucher les publics les plus vulnérables dans les quartiers en politique de la ville, notamment à la Duchère.

Des actions d'information et de sensibilisation sont prévues en partenariat avec le Bus info santé (outil piloté et géré par la Métropole).

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Institut national du Cancer (InCa) sur la dématérialisation et la simplification de la gestion de la 2° lecture des clichés mammographiques, l'Adémas-69 sera la structure de gestion du projet pour l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. A terme, cette dématérialisation devrait permettre de rationaliser le coût du dépistage du cancer du sein.

Par ailleurs, l'Adémas poursuivra et développera son partenariat avec le Cancéropôle Lyon Rhône.

IV - Budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel de l'Adémas-69 pour l'année 2016, d'un montant de 1 989 718 €, est présenté ci-dessous en euros :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes-Subventions	Montant (en €)
achats	43 354	Etat	595 599
services extérieurs	281 296	Assurance maladie	844 519
autres services extérieurs	781 447		
impôts et taxes	16 600		
charges de personnel	835 195	Département du Rhône	116 400
dotations	31 827	Métropole de Lyon	433 200
Total	1 989 718	Total	1 989 718

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution à l'Adémas-69, pour l'année 2016, d'une subvention de fonctionnement de 433 200 €, destinée à contribuer au financement de la masse salariale de 7 agents métropolitains mis à disposition de l'association, et de l'indemnité d'occupation des locaux mis à disposition de l'association par la Métropole.

Ce financement, identique à celui attribué en 2015, sera compensé par les titres de recettes que la Métropole émettra pour le remboursement, par l'association, des dépenses réelles correspondantes ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 433 200 € au profit de l'Association pour le dépistage organisé des cancers dans le Rhône (Adémas-69) au titre de l'année 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Adémas-69 définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 418 - opération n° 0P32O4050A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.